

## Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 6 mai 2015

**Présents :** MM M<sup>mes</sup> Alaux, Albaladejo, Anselme, Blanc, Bressand, Carsi, Descamps, De Munter, Folcher, Gonzalez, Gotti, Granziera, Grimal, Guillemot, Millerand, Papin, Vintillas, Zanchetta

**Excusés :** M. Pezzot, ayant donné pouvoir à E. Vintillas  
G. Echerbault, ayant donné pouvoir à C. Gonzalez  
S. Trapied, ayant donné pouvoir à M. Carsi

**Absents :** A. Sébastianelli, J. Saez

### 1/ Approbation du P L U

Monsieur le Maire résume le dossier d'élaboration du PLU et informe les membres du conseil que le projet a été soumis à l'avis de la Chambre d'Agriculture et de la CDCEA. Deux avis défavorables ont été donnés pour : la conservation d'une zone UC - la création d'une zone AC limitée.

Monsieur le Maire propose :

- de ne pas prendre en compte ces deux avis défavorables :
  - le premier, compte tenu de la légitimité de la demande faite par le propriétaire
  - le deuxième, pour l'accompagnement des exploitants de la commune
- et d'approuver le PLU tel qu'élaboré suite à l'enquête publique, il précise par ailleurs que cet acte sera soumis au Contrôle de légalité afin de statuer sur ces points de divergences.

*Mme Alaux, conseillère municipale intéressée, quitte la séance et ne participe pas au vote*

Le conseil municipal, à 16 voix pour, 4 abstentions, décide d'approuver le Plan Local d'Urbanisme, tel qu'il est annexé à cette délibération.

### 2/ Prise en charge de l'entretien des espaces verts des lotissements les Fontaines et Faillères

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'assurer l'entretien des espaces verts des lotissements « Faillères » et « Le Hameau des Fontaines » et autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec les Sociétés La Foncière, Sainte Scarbes et développement foncier, qui sont propriétaires des terrains